

N°34 / ÉTÉ 2024

Le Cêteau

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE PONT-DE-BUIS LÈS QUIMERC'H

Dossier : La restauration collective [LIRE EN P.7]



Environnement :
Gestion différenciée des
espaces verts

[LIRE EN P.3]

Patrimoine :
Il y a 80 ans, le 6
août 1944.

[LIRE EN P.10]

Zoom sur :
Le budget 2024

[LIRE EN P.4]



Pont-de-Buis
lès Quimerch'h

Ouvert sur le monde

www.pontdebuislesquimerch.fr

Sommaire

Édito	2
Environnement	3
La gestion différenciée des espaces verts	
Zoom sur...	4
Le budget 2024	
Vie de la commune	6
Violences intrafamiliales	
Le DICRIM	
Dossier	7
La restauration collective : un seul site, une seule équipe.	
Culture & Patrimoine	10
Souviens toi du 6 août 1944	
Expression	11
Communication	
Du nouveau en septembre !	
Informations pratiques	12



Le CÉTEAU N°34 ÉTÉ 2024

Directeur de la publication :
Pascal Prigent

Rédaction :
Commission communication

Crédit photos :
Mairie de Pont-de-Buis lès Quimerc'h

Réalisation :
Service communication

Impression :
Imprimerie du commerce
Dépot légal n°37 du 2^e trimestre 2024



Chers habitants et habitantes de Pont-de-Buis lès Quimerc'h,

Au moment où je vous livre ces quelques mots, nous venons de sortir des « saints de glace », le beau temps est de retour, l'heure des festivités printanières et estivales également.

Pas une semaine ne s'écoule sans qu'une fête déboule.

J'en profite pour saluer les bénévoles qui œuvrent sans compter dans l'intérêt des habitant.e.s, en apportant une embellie réelle au cœur de leur vie quotidienne.

Cet engagement volontaire, qui n'est pas que saisonnier puisqu'il est permanent et durable, se manifeste au sein d'associations dont la quantité et la qualité permettent une vitalité et une richesse bien connues par certain.e.s d'entre-vous mais parfois méconnues par d'autres.

Mon propos n'est pas d'en dresser un inventaire mais de leur rendre un hommage mérité. La vie sportive, culturelle, sociale, économique... de Pont-de-Buis lès Quimerc'h ne serait rien sans ces implications collectives et chacun.e peut « trouver son compte », grâce à une occupation adaptée à ses envies.

Nous pouvons d'autant plus nous réjouir que fleurissent régulièrement de nouvelles associations, enrichissant l'offre de loisirs.

Vous pouvez, par exemple, participer à des jeux de rôles au sein de la Compagnie de l'Ourouboros, vous lancer dans l'apprentissage du breton grâce à Brezhoneg e Bro Rouzig ou encore croiser vos talents de musicien ou de chanteur avec Du Bruit sur le Pont... « de Buis, notre cher pays ».

Justement, avant de vous souhaiter un bel été et une forme olympique, chose promise, chose due : voici les paroles du fameux chant évoqué dans le Céteau de l'été 2023.

Air : Chanson pour ma brune.

I

Entre Quimerc'h et Châteaulin,
Il existe un 'joli pat'lin,
Ville sans pareille.
Ses frais jardins, ses verts coteaux
Et sa vallée où chante l'eau
Vous émerveillent.

REFRAIN

C'est Pont-d' Buis, notre cher pays,
Fait pour vous plaire
Et vous distraire.
Pont-de-Buis, notre cher pays,
Du plaisir sait
Le vrai secret.
Chez lui, pour vous, il a su rassembler
Le charme, l'esprit, le rire et la beauté.
Plus gai que Marseille ou Paris.
Tout le monde le dit,
Rien ne vaut Pont-de-Buis.

II

Tôt le matin, hiver, été,
Au pas joyeux des poudriers
Finissent nos rêves.
De la Poudrerie qui s'émeut
Une rumeur sourde, vers les cieux,
Bientôt s'élève.

III

On ne peut pas trouver ailleurs
Gens plus aimables, plus braves cœurs
Et sympathiques,
Toujours serviables et accueillants,
Ils prouvent sans fin leur dévouement
Aux œuvres laïques.

IV

Dans toutes les fêtes des environs,
Défilant derrière ses clairons,
Notre musique
Répand la gaieté dans les cœurs,
Apporte à tous un peu d' bonheur,
C'est magnifique.

V

Dans ce dernier couplet, m'sieurs, dames,
Laissez-nous faire un peu d' réclame
Pour notre fête.
Tous nos comptoirs font des heureux,
Marquez, misez, faites vos jeux,
La chance vous guette.

• Une gestion différenciée des espaces verts

Parmi les espaces publics dont la commune à la charge, se trouvent les espaces verts. En agglomération, ces espaces sont multiples et variés : espaces semés de pelouse, parterres ou massifs plantés de fleurs annuelles et/ou vivaces, arbres, terrains des stades du Drénit et du Pontic, jardinières, cimetières, "parcs", comme le Champ de tir ou la Venelle de la gare, aires de jeux pour les enfants...

Ces espaces offrent une diversité de paysages et une palette d'ambiances variées contribuant pour une large part à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'attractivité de la commune de Pont-de-Buis lès Quimerc'h.



Venelle de la gare



Stade du Drénit



Cimetière de Quimerc'h



Champ de tir

> Un état des lieux

La quantité des espaces verts, répartis sur les 3 anciennes communes, les réglementations environnementales (loi Labbé du 01/01/2017 interdisant l'usage de produits phytosanitaires) et par conséquent le besoin croissant en main d'œuvre, la nécessité d'être plus respectueux des ressources (on se souvient de la sécheresse estivale de 2022) et des écosystèmes, nous imposent à réfléchir et à mettre en œuvre une nouvelle politique de gestion de ces espaces.

La gestion de certains de ces espaces est déléguée depuis longtemps à l'association d'insertion Les Genêts d'Or de Châteaulin. Sur les espaces restants, le fleurissement est géré par les trois agents dédiés prioritairement aux espaces verts.

Il nous est apparu que la gestion exclusivement horticole (le fleurissement en plantes annuelles) atteignait certaines limites: arrosages réguliers durant la période estivale, difficilement compatibles avec des arrêtés préfectoraux d'interdiction, désherbage manuel conséquent durant la croissance des plantes, coûts non négligeables de remplacement des plants... C'est pourquoi, il a été décidé d'intégrer un nouveau principe de gestion : la gestion différenciée des espaces verts.

> Une gestion différenciée des espaces verts, c'est quoi ?

Selon leurs usages, leurs fréquentations, leurs situations dans la commune, les techniques de culture et d'entretien seront différentes, adaptées, sur mesure. Chaque espace vert public sera d'abord évalué et classé selon des critères précis. À chaque espace est ensuite attribué un code d'entretien. Les espaces verts gérés par les services de la commune de Pont-de-Buis lès Quimerc'h seront classés en 3 catégories, du plus horticole au plus « naturel ».



Le code 1 :

Espaces gérés de façon très horticole, c'est-à-dire avec des plantations saisonnières et un entretien régulier. Cela concerne les espaces horticoles autour de la Mairie, de l'Espace François Mitterrand, autour du Monument aux Morts de Quimerc'h.



Le code 2 :

Espaces gérés par des plantations de massifs de vivaces et d'arbustes, l'entretien se faisant par une taille esthétique à la cisaille ou au taille-haie. Ces zones correspondent par exemple aux entrées de commune, rue de Quimerc'h et de Brest.



Le code 3 :

Espaces gérés par un accompagnement à caractère plus champêtre, l'entretien se faisant par un fauchage 3 à 4 fois par an, une tonte des bords d'allées, une végétation spontanée. Ces zones sont par exemple situées à l'entrée de Quimerc'h.

Ainsi, par cette gestion, vous serez amenés à observer des zones non tondues, par choix, pour favoriser le développement d'une biodiversité. Des panneaux pédagogiques seront apposés prochainement pour signaler les différentes zones. Cette gestion va se poursuivre par d'autres améliorations techniques comme l'utilisation du paillage issu du broyage de branches, le compostage...

Le budget 2024

Le budget estime les moyens à mettre en oeuvre pour réaliser les projets (proposés par les élus) et maintenir les services municipaux à la population sur une année civile. Il prévoit toutes les dépenses et recettes, est estimatif, et peut être modifié au cours de l'année. Tous les ans, le Maire rend compte des opérations budgétaires exécutées via le compte administratif. Ce budget primitif comporte une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement

Les principales dépenses de la section de fonctionnement sont consacrées aux charges à caractère général qui correspondent à tous les frais nécessaires au fonctionnement des services à la population (entretien des bâtiments et des espaces extérieurs, assurances, fournitures, petits matériels...) et les charges des personnels nécessaires à assurer ces services.

59 E.T.P.

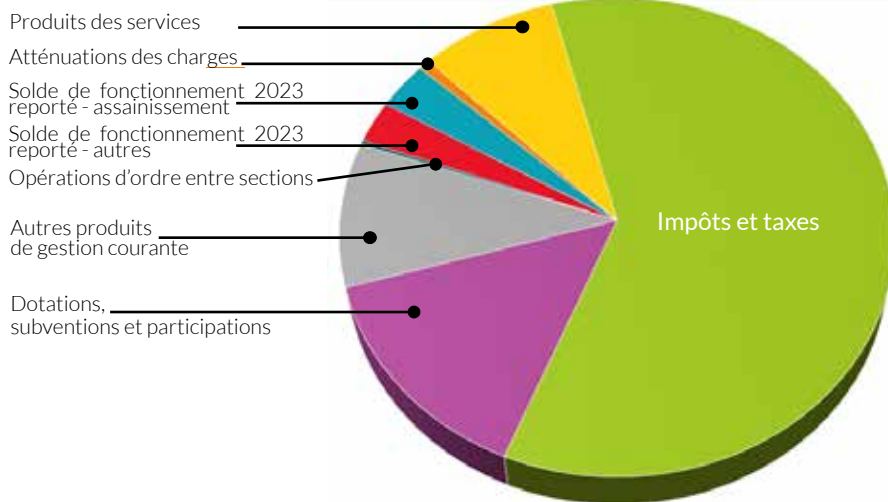
équivalent temps plein ont travaillé pour la mairie en 2023.

La dotation aux amortissements permet quant à elle d'épargner des crédits pour assurer le renouvellement des investissements et matériels.

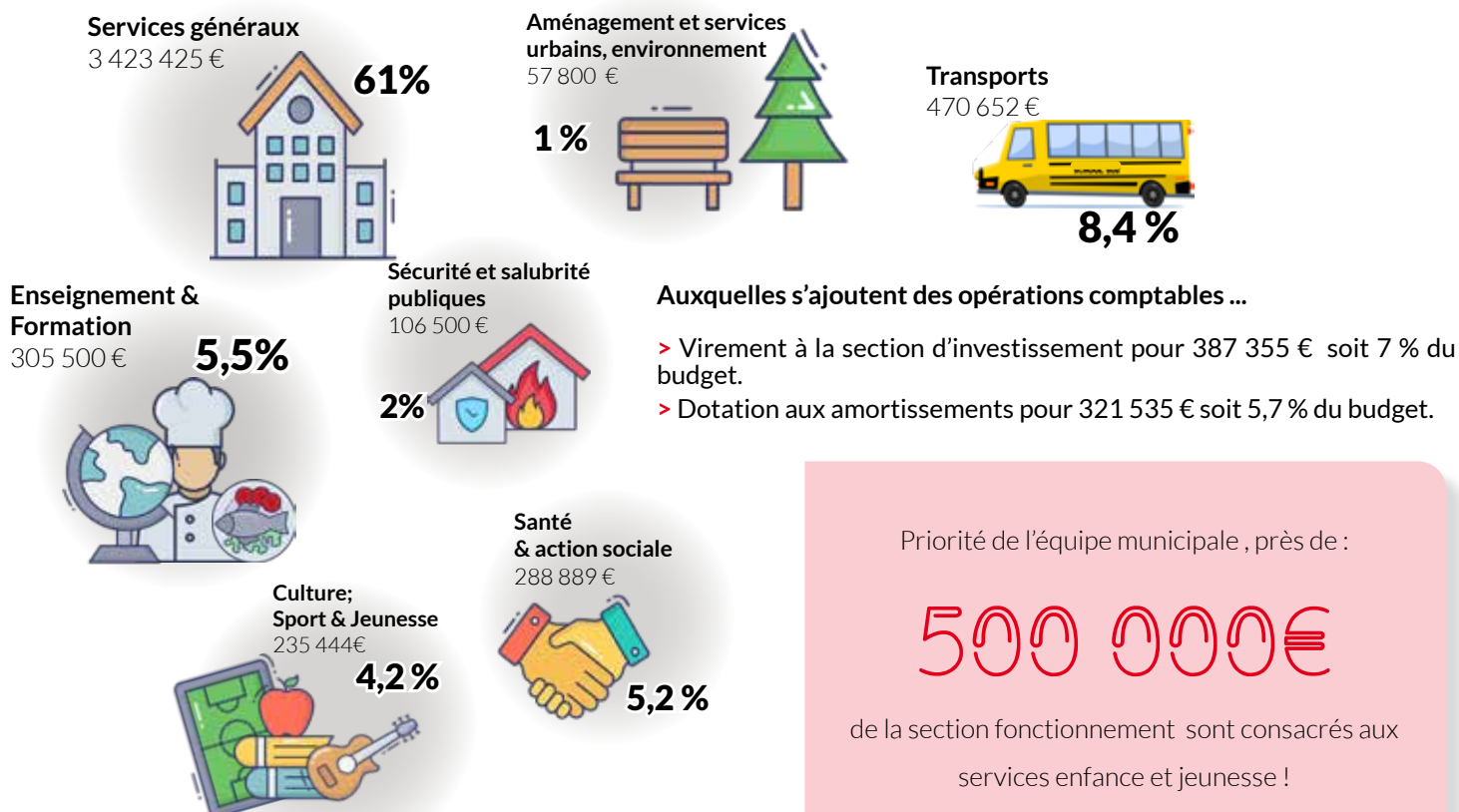
Ces dépenses sont financées principalement par la perception d'impôts et taxes, les dotations et participations et le produit des services.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 597 101 € répartis de la manière suivante :

Les recettes de fonctionnement :



Les dépenses de fonctionnement :



Priorité de l'équipe municipale, près de :

500 000 €

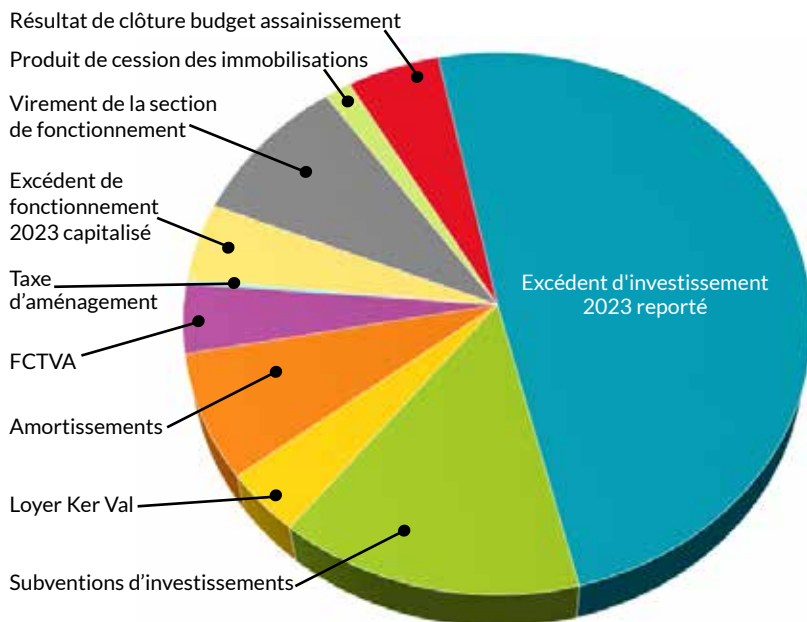
de la section fonctionnement sont consacrés aux services enfance et jeunesse !

Investissements et projets 2024

La section investissement

Quant au budget d'investissement, il permet de modifier et d'accroître le patrimoine de la commune. La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 278 966.68 € répartis de la manière suivante :

Les recettes d'investissement :



Les dépenses d'investissement :

- > Voirie - 623 893 €
- > Bâtiments - 1 212 384 €
- > Acquisitions matériels - 146 771 €
- > Mairie - 19 042 €
- > Ecoles - 10 000 €
- > Médiathèque - 11 650 €
- > Maison de l'enfance - 15 700 €
- > Revitalisation centre bourg - 79 429 €
- > Halles marché - 1 376 472 €
- > Résidence pour personnes âgées autonomes - 175 000 €
- > Recyclage friche poudrerie - 148 112 €
- > Remboursement des emprunts - 108 109 €
- > Amortissement des subventions - 14 618 €
- > Reversement excédent assainissement à la CCPCAM - 133 723 €
- > Environnement 204 061 €

En 2023, l'installation de l'aire de jeu de la Vallée a coûté :

49 983€

Comme chaque année, le budget investissement consacre une part importante à l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux (42 %). La majeure partie de l'enveloppe bâtiments est dédiée à des travaux qui contribueront à la maîtrise des dépenses énergétiques (amélioration des chauffages, passage en LED des éclairages, ...).

2024 verra aussi la poursuite et la fin de la réalisation des halles-marché, place du 19 mars 1962.



Le programme de logements pour personnes âgées autonomes et familles à Bourdainne devrait être mené par Brest Métropole Habitat. La Commune apporte gratuitement à cette opération le foncier composé de 7 lots du lotissement Bourdainne.



L'aire de jeux Victor Ségalen sera complétée par une tyrolienne.



Ce n'est pas la tyrolienne qui sera installée c'est juste pour donner une idée du projet.

Les études sur l'aménagement des berges de la Douffine et de la réhabilitation de la friche de la poudrerie se poursuivent.



Le projet de halle de sports est quant à lui abandonné pour des raisons de coût.

Ces dépenses seront financées par des ressources propres de la section d'investissement mais aussi par des subventions obtenues auprès de partenaires financiers que sont l'Etat, la Région et le Département, c'est à dire sans emprunt ni augmentation d'impôt.

Les violences intra-familiales

Depuis l'année dernière, les violences intra-familiales sont un sujet primordial au sein du Centre Communal de l'Action Sociale de la commune de Pont-De-Buis Lès Quimerch, ainsi qu'au sein des services de la Maison de l'Enfance.

Cécile Cormery-Rucklin, adjointe en charge des Affaires sociales, et Julie Luguern, agent chargé de l'accueil du CCAS, ont participé à deux journées de sensibilisation sur ce sujet.

Ces journées ont permis d'identifier les intervenants et d'appréhender la problématique liée aux violences intra-familiales. Ainsi les interlocuteurs principaux sont :

- > La Maison de Protection des Familles basée au Relecq-Kerhuon (02.98.30.40.96)
- > Le CIDFF, Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles basé à Brest (02.98.44.97.47)
- > Le CDAS, Centre Départemental d'Action Sociale, basé à Châteaulin ou Crozon (02.98.86.00.44)
- > L'association Veille en Presqu'île qui intervient sur le territoire de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime.
Contact : veille.enpresquile@gmail.com
(permanences d'écoute anonymes et gratuites).

Tous ces partenaires sont engagés dans la prévention des violences intra-familiales et sont en lien les uns avec les autres.

Le violentomètre,

sensibilise aux violences intrafamiliales en «mesurant» le degré de violence et les comportements à risques. Il est disponible au CCAS (02 98 73 04 38, ccas-mairie@pontdebuislesquimerch.fr), ainsi que toutes les coordonnées des institutions.



Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Les dernières années, et plus récemment la tempête Ciaran, nous ont démontré que les événements de nature climatique, mais aussi naturel ou industriel peuvent nous toucher sérieusement. Pont-de-Buis lès Quimerch et sa population ne sont pas épargnés par ces aléas.

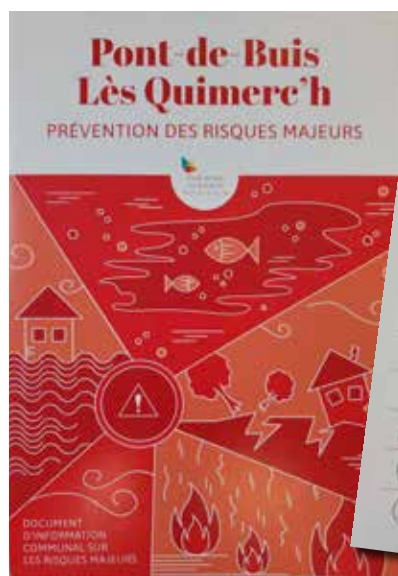
Nous sommes convaincus qu'une bonne connaissance de ces risques et attitudes à adopter est essentielle pour y faire face individuellement et collectivement. Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a pour objet de présenter aux habitants les risques qui existent et les mesures et consignes de sécurité à mettre en œuvre. Qu'est ce qu'un risque majeur? Comment se préparer? Se protéger? Constituer son kit d'urgence... sont autant de sujets à retrouver dans le livret en Mairie, ou en consultation sur le site de la commune. Rubrique Environnement / Urbanisme > DICRIM.

Le saviez-vous ?

L'EPAGA (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Aulne) propose un diagnostic gratuit et confidentiel des habitations et des commerces situés en zone inondable pour identifier les points vulnérables du bien et définir les mesures de protection à mettre en œuvre.

Contacts :

- > 02 98 16 14 15
- > inondations@epaga-aulne.fr



La restauration collective : un site unique pour nourrir petits et grands

Dès le début de mandat, nous nous sommes engagés à conserver une restauration en régie, et une cuisine faite maison afin de veiller à la qualité des repas, notamment en favorisant les produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique. Nos restaurants communaux assurent la fabrication quotidienne des repas des écoliers, des tout-petits de la crèche, des résidents de l'Ehpad de Kerval et des enfants de l'ALSH les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Un seul site et une seule équipe de production

Nous nous sommes tout d'abord interrogés sur l'organisation et le fonctionnement de la restauration sur deux lieux de production, qui occasionnaient notamment des difficultés pour recruter du personnel de remplacement, particulièrement l'été lorsque nous avons ouvert l'accueil de loisirs sur juillet et août.

Au vu de ces difficultés, et dans l'objectif de garantir une qualité de repas, nous avons décidé de lancer une étude pour valider ou non le projet de rationaliser la production des repas sur un seul site. Pour mener à bien ce projet d'envergure, nous nous sommes appuyés sur des experts techniques professionnels, qui ont accompagné les équipes pendant la préparation des repas et ont étudié les capacités techniques du matériel, la dimension des locaux, le respect de la « marche en avant » et les besoins en personnel.

A l'issue de ces audits techniques, il est apparu que la cuisine de l'école de Pont-de-Buis, qui date d'une cinquantaine d'années, demanderait des investissements lourds en terme de bâtiment et de matériel. Cette solution a été abandonnée au profit de la cuisine de Kerval bien plus récente, dont la structure et le matériel étaient bien dimensionnés pour assurer la production de l'ensemble des repas des écoles, de l'Ehpad, de la crèche et de l'accueil de loisirs.



Nous avons travaillé avec l'ensemble des agents du service restauration pour avancer dans ce projet structurant. De nombreuses réunions ont été nécessaires en associant les équipes de restauration, les élus, les agents de la collectivité et de l'Ehpad, afin de mettre à plat l'intégralité des besoins (de l'approvisionnement, à la production et à la livraison des repas).

Depuis 2 ans, nous avons voté plusieurs lignes budgétaires en investissement afin d'acquérir différents matériels de cuisine, un véhicule adapté pour la livraison en liaison chaude (ce qui permet une meilleure conservation des saveurs) et du mobilier adapté pour la salle de restauration de Pont-de-Buis. Ces dépenses vont nous permettre, dès septembre prochain, d'atteindre notre objectif, à savoir, un seul site et une seule équipe de production (>>> voir page 8) pour l'ensemble de la commune.

Un projet engagé depuis 2022 !



2022 : Modification de la restauration pour les élèves de maternelle : système de plateau repas.

Juillet 2023 : Recrutement d'une responsable de restauration collective pour piloter le projet de A à Z (en prévision du départ en retraite d'un agent)



Septembre 2023 : Nouveau système d'approvisionnement afin de proposer un menu identique pour tous les élèves avec la même qualité de produit.

Janvier 2024 : Création d'une équipe unique de production par l'intégration des 2 cuisiniers de l'Ehpad, et organisation du travail sur 5 jours (les repas du week-end pour les résidents de l'Ehpad sont fabriqués à J+2, soit les jeudis et vendredis).

1^{er} semestre 2024 : Demande d'agrément sanitaire « cuisine centrale avec livraison en liaison chaude » auprès de la DDPP. Pour ce dossier, nous avons été accompagnés par Labocéa qui a analysé toutes les phases de production.



1^{er} trimestre 2024 : production et livraison des repas de la crèche par la cuisine de Kerval.

Juillet 2024 : Arrêt de la production des repas à la cuisine de Pont-de-Buis, les repas de l'accueil de loisirs seront produits et livrés par la cuisine de Kerval.

Il est à noter que ce projet a été mené à son terme dans de bonnes conditions grâce à l'investissement de l'ensemble des agents de restauration de la Mairie de Pont-de-Buis lès Quimerc'h et de l'Ehpad.

Une équipe de choc

A la rentrée prochaine l'équipe de production sera composée de Marie, cheffe de cuisine, Sandrine et Roland, les cuisiniers de l'EHPAD, Véronique et Elodie, tous à temps plein sur la production et finalement Jessica qui assurera, elle, une partie des livraisons. Plutôt que des mots nous vous proposons ici quelques photos !



Interview de Marie - Cheffe de la cuisine centrale



Marie a été recrutée en juillet 2023. Depuis cette date, elle gère les équipes de production, pilote le changement d'organisation, assure les relations avec les fournisseurs et participe à la production des repas. Elle répond gentiment à nos questions ...

Sur quels critères repose l'élaboration des menus proposés aux enfants et aux résidents de l'Ehpad ?

Pour l'élaboration des menus, nous nous rapprochons le plus possible du Programme National Nutrition Santé (PNNS), du Groupe d'Etude des Marchés des Restaurations Collectives et Nutrition (GERMCN) et de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (EGALIM).

Nous nous efforçons donc de proposer des produits locaux, français et si possible BIO. La quasi-totalité de nos produits (hors fruits et légumes) étrangers sont d'office BIO. Nous faisons notre maximum pour réaliser une cuisine maison. Et, pour rester au plus près des besoins alimentaires de nos consommateurs, nous nous efforçons de nous adapter à leur mode de consommation et aux retours de table.

Quelles sont les contraintes relatives au service, aux livraisons ?

Nous ne pouvons pas toujours faire l'unanimité, le panel de public consommateur étant large (de 3 mois à 100 ans). Il n'est donc pas toujours aisé de proposer tous types d'aliments et de rester sur un menu unique. De ce fait, nous travaillons essentiellement des produits de base.

Concernant les livraisons, avec la hausse des prix, il est assez courant que les fournisseurs refusent de livrer faute de rentabilité et nous imposent un montant minimal de commande. Nous nous efforçons donc de réaliser une mutualisation des commandes afin d'une part, d'atteindre le franco de port et d'éviter les ruptures en produits essentiels, et d'autre part de limiter notre impact environnemental.

Avec toutes ces obligations/réglementations, comment t'y prends-tu pour prendre en compte les goûts de chacun.e et donner envie ?

Nous en sommes encore à l'étude des goûts de notre public. Toutefois, nous prenons en compte les retours, les remarques et les interrogations. Nous essayons de proposer les aliments avec des déclinaisons différentes puis, nous privilégions la recette la plus appréciée.

Sur quelle temporalité s'organisent les menus ?

Les menus enfants sont réalisés sur un mois et les menus EHPAD sur 15 jours. Cette organisation nous permet de gérer les aléas d'approvisionnement et de limiter au mieux le gaspillage alimentaire.

Quels retours as-tu des repas proposés ?

Les retours des enfants et résidents sont plutôt positifs. Les points négatifs sont surtout soulevés par les éléments extérieurs (parents, familles ...).

Et le petit clin d'oeil que Marie souhaite faire à son équipe et ses collègues ...

« Je tiens à saluer l'implication de chacun à son niveau »



Au revoir Claudine !



L'équipe municipale tient à adresser un très grand merci à Claudine, qui part à la retraite ! Elle a assuré la production des repas des enfants de Quimerc'h pendant 39 ans; Tout d'abord dans l'ancienne cantine de Quimerc'h, puis dans la cuisine actuelle, intégrée à Kerval, en étant toujours attentive aux besoins des enfants.

Une restauration en accord avec le projet alimentaire de territoire, l'environnement et les revenus des familles.

Un projet alimentaire pour bien manger sur le territoire !

Les actions communales s'inscrivent dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) porté par la Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (CCPCAM). Cette démarche globale et collective cible l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, la valorisation des savoir-faire agricoles et des produits locaux, le soutien et le développement de l'agriculture du territoire, et l'accompagnement de la restauration collective dans le respect de la loi EGAlim.

En effet, la CCPCAM prévoit plusieurs actions à destination des cantines au sujet de l'approvisionnement en produits de qualité, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore la diversification des sources de protéines et les menus végétariens par des temps de formation. Elle anime également un réseau d'élus et de cuisiniers pour partager les idées de chacun et répondre ensemble aux questionnements liés aux réglementations soumises par la loi.



Des ateliers cuisine, jeux,... sont proposés aussi aux consommateurs pour les sensibiliser.

Le compostage des déchets



La loi AGECL de 2020 (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) impose une gestion des biodéchets depuis le 1er janvier 2024. Ces biodéchets, déchets issus de la préparation des repas (par exemple, les épluchures de fruits et légumes) et des restes des repas, doivent être valorisés.

> Comment s'y prend-on ?

En commençant par la base, par établir des principes anti-gaspillage : mise en place d'un système de réservations obligatoires via le portail famille, adaptation des proportions aux différents âges et besoins des enfants et des adultes, garantie d'une bonne gestion des stocks alimentaires, une cuisine qui valorise l'intégralité des produits...

Marie, cheffe de cuisine, a répondu à notre question sur le sujet ...

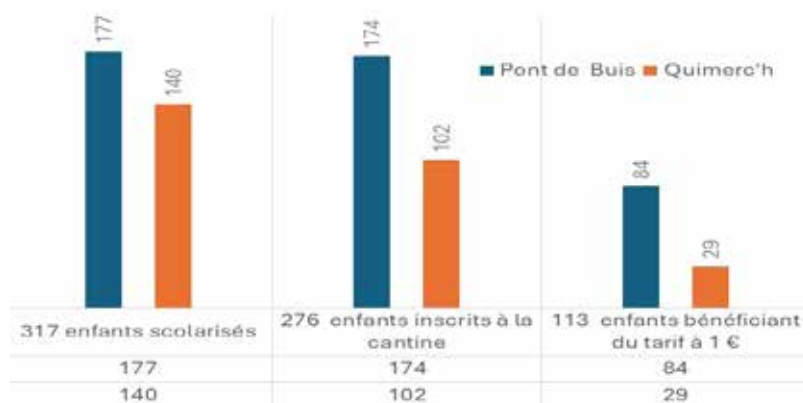
Au niveau du gaspillage alimentaire, qu'en est-il au niveau des cantines et de l'Ehpad ?

Nous avons quasiment réduit de moitié nos retours de table. Il y a forcément des menus qui plaisent plus que d'autres. Nous n'effectuons pas encore un suivi régulier de nos déchets car la logistique ne nous le permet pas. Toutefois, c'est une opération que nous prévoyons dans le futur avec une publication régulière de l'information afin de renseigner au mieux nos consommateurs.

Enfin, la solution de réaliser du compostage sur site a été choisie, avec l'appui technique de la communauté de communes pour sa mise en place. Différents bacs à compostage ont été installés à proximité de la cuisine de Kerval.

Mise en place du tarif à 1€ depuis le 1^{er} septembre 2023 sur la commune

Depuis le 1^{er} avril 2019, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. Pour les collectivités mettant en place la «cantine à 1€» depuis le 1^{er} août 2022, le tarif social d'1€ maximum, permettant de recevoir l'aide de l'Etat, doit être attribué aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000€.



Répartition des repas à 1€ de janvier à avril 2024

4856

c'est le nombre de repas à 1€ servis entre le 1^{er} janvier et le 31 avril 2024 sur la commune

Patrimoine : Souviens toi du 6 août 1944

Le 6 août 1944 vers 17h, une colonne allemande entre dans le bourg de Quimerc'h. Elle remonte du Pont Neuf et se dirige vers Brest. Le débarquement a eu lieu et l'atmosphère est particulièrement tendue. Les nazis rassemblent des civils raflés dans les commerces du bourg et les alignent contre le mur de l'école des garçons. Ils les fusillent.

Des civils qu'il ne faut pas oublier

Sur les 16 otages raflés, un seul a survécu, il s'appelait Roger Jaffrès. Il a raconté son histoire au *Télégramme* à l'époque, la voici...

Roger Jaffrès, ouvrier brestois, fusillé à Quimerc'h par les Boches, nous conte les instants terribles qu'il passa, blessé, parmi les morts que le peloton d'exécution venait d'abattre

Roger Jaffrès, jeune ouvrier brestois, fusillé par les Allemands à Quimerc'h, le 6 août dernier, se trouve actuellement au Centre d'accueil de Brieç, où il est connu sous le nom de « rescapé de la fusillade ». Nous lui demandons de faire, pour « Le Télégramme », le récit de sa tragique aventure.

Le 4 août, l'ordre d'évacuer Brest était donné aux civils. Et ce fut le triste exode. Les uns allaient demander asile à des

où je « cassais la croûte » dans un café en compagnie d'une quinzaine d'autres personnes. Un feldwebel colla sa face bestiale à la fenêtre, entra précipitamment et fit sortir tout le monde, y compris le propriétaire du café, âgé de 71 ans.

« Nous fûmes aussitôt entourés et, au nombre de 17, dirigés, les mains en l'air, vers un mur auquel on nous adossa. Les boches hurlaient; plusieurs étaient ivres et tenaient encore à la main une bouteille de cognac presque vide. Mes compagnons croyaient leur dernière heure arrivée. Je ne m'effrayais pas outre-mesure, pensant que les boches voulaient s'amuser et faisaient cette mise en scène pour nous faire peur.

« Nous étions là depuis quelques minutes, les mains en l'air, lorsqu'un soldat me mit en joue avec son fusil-mitrailleur. Il ne tira pas, mais j'avoue qu'en ce moment j'eus peur et je tournai la tête pour ne pas voir l'arme. Je n'avais pas repris ma première position, que j'entendis plusieurs rafales de mitraillette: je crus sentir une commotion électrique et j'eus l'impression que la terre s'ouvrait sous mes pieds comme pour m'engloutir. Je tombai la face au sol, mais sans perdre connaissance. J'avais reçu deux balles: l'une avait passé entre deux côtes, traversé le poumon gauche légèrement au-dessus du cœur et était sortie par l'omoplate; la seconde avait pénétré dans l'aîne droite et était ressortie par la fesse. Je m'affaiblissais rapidement: mon sang coulait par les quatre plaies. Cependant, malgré mes souffrances, j'eus la présence d'esprit de faire le mort. Un soldat arracha mon bracelet-montre de mon bras gauche; je le laissai retomber inerte comme si j'avais été sans vie.

(A suivre).

M. Roger JAFFRÈS

parents habitant la campagne, d'autres partaient sans but vers un problématique lieu de refuge. Roger Jaffrès, accompagné d'un camarade, avait résolu de rejoindre Quimerc'h, où un Centre d'accueil avait été préparé.

« Arrivés à Quimerc'h, nous dit-il, on nous conseille de nous arrêter, parce qu'un combat se livrait au Pont-de-Buis entre Allemands et F.F.I. Ces derniers avaient infligé de lourdes pertes à l'ennemi. Furieux, les boches se mettaient en quête d'otages, sur qui ils puissent assouvir leur soif de vengeance. Le vide s'était fait devant eux: ils ne trouveraient personne. Ils arrivèrent à Quimerc'h au moment

(suite et fin)

« Je craignais d'être retourné, car ces brutes achevaient ceux qui respiraient. Ils me crurent mort et ne me touchèrent plus.

« Lorsque les boches se furent éloignés, des femmes s'approchèrent des cadavres pour reconnaître un époux, un frère ou un fiancé. Je levai la tête et appelai mon ami Auguste. Il gisait à mes côtés; je vis qu'il portait au front une large tache bleuâtre provoquée sans doute par le coup de crosse qui l'avait achevé.

« Je réussis à me mettre sur le genou gauche, à la grande frayeur des assistants, qui crurent voir un mort se dresser parmi les cadavres. Deux courageuses jeunes filles me soulèverent et me transportèrent chez les parents de l'une d'elles: M. et Mme Gourmelon. Ces braves gens me donnèrent des soins et me gardèrent chez eux, malgré le danger que ma présence constituait pour eux. Je n'oublierai jamais combien ils furent bons pour moi.

« Le 13 août, des F.F.I. me transportèrent à l'hôpital auxiliaire de Brieç, qui venait de s'ouvrir. J'y reçus les soins les plus empressés. Aujourd'hui, je suis guéri; je boite encore un peu, mais cela n'est rien quand on a vu la mort de si près.

« Je désire remercier toutes les personnes qui me sont venues en aide et particulièrement les deux jeunes filles qui me relèverent et quêtèrent dans le bourg de Quimerc'h pour « le rescapé de la fusillade ». Je remercie aussi les braves gens de l'hôpital de Brieç: le docteur Bellin, dont le bon sourire me réconfortait; les sœurs de Saint-Joseph de Cluny, Mlles Cornec et Penn, les dévouées infirmières qui me prodiguaient leurs soins. Je n'aurais garde d'oublier Mme Guivarch, l'excellente cuisinière, véritable cordon bleu, dont les plats bien mijotés contribuèrent pour une large part à me remettre sur pied.

Nous quittâmes le rescapé qui, tout boitant mais heureux de vivre, regagna le Centre d'accueil de Brieç, où il est hébergé jusqu'à ce qu'il puisse travailler.

Aujourd'hui le seul vestige de cette tuerie est la stèle élevée en 1946 contre le mur de l'ancienne école des garçons. Seize noms de victimes civiles y figurent, les 15 personnes décédées près de Roger Jaffrès et une dernière, une femme, tuée dans la nuit du 6 au 7 août 1944.



Archive privée - Fonds Guédon - Vers 1946

Comprendre pour ne pas reproduire

Pour comprendre comment à l'époque de tels actes ont eu lieu, pour éviter qu'ils ne se reproduisent, la municipalité et le service culturel vous proposent une exposition intitulée «Août 1944».

Cette exposition réalisée par le service culturel avec l'aide des habitants et historiens locaux retracera la vie du bourg de Quimerc'h et de ses habitants en août 1944. Elle abordera les événements importants de cette période qui ont amené au massacre du 6 août mais aussi rendra compte de la vie que menaient les civils de Quimerc'h et d'ailleurs pendant la Seconde Guerre mondiale (perquisitions, ravitaillement, occupation, résistance, STO, migrations de populations...).

Un espace sera consacré aux civils fusillés le 6 août 1944.

L'exposition sera inaugurée le 6 août à 17h à la médiathèque.
Elle restera en place jusqu'à la mi-novembre 2024.

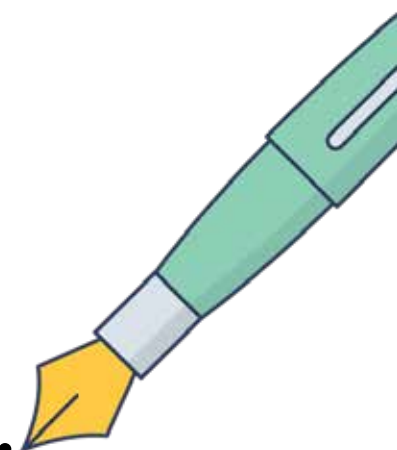
Majorité

Une des lignes directrice de notre majorité est l'accompagnement des enfants de la commune, de la plus petite enfance jusqu'au lycée.

Nous avons soin de permettre aux familles d'accéder aux services de garde via la crèche municipale ou l'accompagnement des parents et des assistants familiaux via le Relais Petite Enfance. Cela se traduit également par des ateliers réguliers, un espace parents-enfants, des temps d'échange « Papothé » avec des professionnels de l'enfance. On peut également citer les mercredis des enfants à la médiathèque, la mise en place et le succès de la ludothèque et de la 2ème édition de la « fête du jeu » qui a eu lieu début juin. Plus que tout, nous souhaitons maintenir ouvertes et dynamiques nos deux écoles publiques, à Pont de Buis et à Quimerc'h.

Notre investissement dans une cuisine centrale faite maison montre également tout l'intérêt que nous portons au bien manger pour les petits comme pour les grands. Nous entretenons des relations continues avec le collège François Collobert et le lycée des métiers. Au niveau du cadre de vie, nos enfants peuvent bénéficier d'aires de jeux renouvelées, inclusives, de skate park et d'un pump park. Et que dire des associations sportives municipales qui mettent le paquet sur la jeunesse via l'apprentissage, les jeux collectifs, le dépassement de soi. En soutenant nos jeunes, nous investissons dans notre avenir.

Sur ce, bel été à tout le monde.



Opposition

Les dernières informations de l'opposition

Nous tenions à vous faire part des motifs qui ont justifié nos absences lors de certains votes à l'occasion du dernier conseil municipal.

En effet, nous nous sommes abstenus sur le transfert de budget d'assainissement de la commune de Pont de Buis les Quimerc'h vers la Communauté de Commune de l'Aulne Maritime estimant que cela empiéterait de manière conséquent le budget communal.

De plus, nous nous sommes également abstenus lors du vote du budget général 2024, estimant que malgré le souci de transparence de la majorité, nous n'étions pas en mesure de nous joindre et de nous associer aux dépenses prévues.

Toute l'équipe de l'opposition reste à votre disposition pour tous renseignements et toute information.

Nous restons disponibles et à votre écoute,

Union pour le Renouveau à Pont-de-Buis les Quimerc'h

Communication : Du nouveau en septembre !

C'est la rentrée des changements avec :

> Une nouvelle formule pour le petit céteau

La ligne éditoriale restera inchangée : de l'actu et l'essentiel des événements. Désormais **mensuel** (au lieu de bimestriel précédemment), l'information sera plus actuelle et pertinente. Vous ne le recevrez plus dans votre boîte aux lettres mais **il sera mis à disposition chez les commerçants ou dans les services de la commune et sera disponible en format numérique**. N'oubliez pas d'en prendre un pour votre voisin qui ne peut pas se déplacer ! Imprimé en Mairie en fonction des besoins et distribué par nos soins : c'est le petit plus écologique et économique. Le grand Céteau continuera d'arriver chez vous deux fois par an. *(la liste des commerces distributeurs sera communiquée dans les semaines à venir).*

> Le passage de Citykomi à Intramuros

C'est l'application *Intramuros* qu'a choisi la communauté de communes pour tenir informés les habitants de l'actualité du territoire. Comme *Citykomi*, cette application vous signale les manifestations, alertes et informations pratiques sur la commune mais aussi, et c'est là la différence, sur les communes voisines et la CCPCAM si vous le souhaitez. Nous basculerons donc à partir de septembre vers cette application et nous quitterons définitivement *Citykomi* fin novembre prochain.

N'hésitez pas à télécharger la nouvelle application dès aujourd'hui :





Travaux des Halles-Marché / Avril 2024



Formation Baby Sitting - 2024



Rencontre inter ALSH - Avril 2024



Atelier calligraphie - Espace Jeunes - Avril 2024



Bourse aux plantes - Avril 2024



Semaine Petite Enfance - Mars/Avril 2024

Informations pratiques

> MAIRIE

2, esplanade du Général de Gaulle
02 98 73 04 38
accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr

Du lundi au jeudi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Samedi : de 8h30 à 12h00 (sauf du 13/07 au 10/08/2024)

> CCAS

2, esplanade du Général de Gaulle
02 98 73 04 38
ccas-mairie@pontdebuislesquimerch.fr

> SERVICE CULTUREL / MÉDIATHÈQUE :

7, rue Albert Louppe
02 98 26 94 83

Administration :
animation-culture@pontdebuislesquimerch.fr

Médiathèque :
mediatheque@pontdebuislesquimerch.fr

> SERVICE ENFANCE / JEUNESSE

Maison de l'enfance Baradozic
Venelle des écoles

Direction :
02 98 73 39 23
direction-enfance@pontdebuislesquimerch.fr

Accueil de loisirs :
02 98 73 39 27
alsh-accueil@pontdebuislesquimerch.fr

Garderie de Quimerc'h :
02 98 26 94 53

Crèche :
02 98 73 38 74
multi-accueil@pontdebuislesquimerch.fr

Relais Petite Enfance :
02 98 73 39 21
ram@pontdebuislesquimerch.fr

Espace jeunes
1, esplanade François Mitterrand
06 40 05 25 68



Pont-de-Buis
lès Quimerch

Ouvert sur le monde